Questions d'habitant.e.s & réponses de la Ville

Pourquoi des palissades sont-elles installées et des zones fermées alors que les travaux ne commenceront que dans quelques mois sur ces parcelles ?
La propriété du foncier du quartier Youri-Gagarine est répartie entre la Ville, le Département et Seine-Saint-Denis Habitat. La Ville doit donc faire l'acquisition des terrains à construire qui ne lui appartiennent pas, avant de les revendre pour la construction de logements. Or, il est juridiquement obligatoire de fermer au public les parcelles que le bailleur et/ou le Conseil départemental vont céder à la commune, et cela avant que les ventes soient actées par délibérations. Un huissier de justice procède chaque fois à la vérification de la fermeture.
C'est pour cette raison que des parcelles ont été ou vont être fermées sur les lots 3, 4, 6a et 14 : la Ville va acquérir ces terrains appartenant à Seine-Saint-Denis Habitat et/ou au Département.

Pourquoi la sculpture a-t-elle été déplacée ?
La Ville s'est posée la question de conserver ou non cette sculpture, qui ne pouvait rester à sa place initiale en raison des futurs chantiers. À la demande du conseil citoyen, il a été décidé de la garder et de la réimplanter à proximité. Elle a donc été installée le 5 février dernier à l'angle de la rue Vassou et de l'avenue du Colonel-Fabien.
Cette sculpture, baptisée *Un Signal*, date de 1970. Il s'agit d'une œuvre de René Fumeron ; elle rend hommage à la conquête pacifique du Cosmos.

Le terrain de basket va-t-il rouvrir ?
Non, cela n'est pas prévu puisque des travaux vont démarrer dans quelques mois à cet endroit. Mais la Ville étudie actuellement la possibilité d'aménager un terrain provisoire dans le parc de la Sapinière, non loin du quartier.
À noter qu'une salle de sport municipale et un city-stade seront implantés dans le quartier rénové. Ils se situeront sur le lot 5.

Les terrains de pétanque seront bientôt fermés. Où y en a-t-il d'autres à Romainville ?
Dans un premier temps, une partie seulement des terrains sera fermée. L'autre partie restera accessible et utilisable.
D'autres terrains existent. Notamment rue Vassou, entre l'avenue du Colonel-Fabien et le boulevard Jean-Jaurès des Lilas, à deux pas du quartier Youri-Gagarine. De nouveaux terrains viennent par ailleurs d'être aménagés dans le parc Simone-Veil, sur la couverture de l'A3.

Les cours de récréation du pôle éducatif Maryse-Bastié vont-elles être aménagées ?
Cela était prévu dès le début. Les équipes enseignantes avaient souhaité se rendre compte des usages des enfants avant l'installation de jeux. La Ville a également associé les parents d'élèves et le conseil citoyen à ce projet. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et les aménagements seront réalisés avant la rentrée de septembre.

Comment en savoir plus sur le projet de renouvellement urbain du quartier ?
Rendez-vous à la salle Maryse-Bastié mercredi après-midi entre 15h et 18h, la Ville y tient une performance d'information depuis septembre. À compter du 4 avril, les permanences auront lieu tous les quinze jours de 15h à 19h. Vous pouvez aussi consulter la rubrique « Grands projets » du site de la Ville ou encore vous adresser directement au conseil citoyen (conseilcitoyengagarine@gmail.com).

La Ville tient une permanence dans la salle du pôle éducatif Maryse-Bastié le mercredi après-midi (entrée par la rue des Fontaines)

Les co-porteurs du projet : Ville de Romainville · Est Ensemble Grand Paris

Les partenaires du projet : Seine-Saint-Denis habitat · ANRU · Préfecture de la Seine-Saint-Denis · Île-de-France · Seine-Saint-Denis le département · Epareca · Caisse des Dépôts

Youri Gagarine

Lettre info-travaux

N° 4 – MARS 2018

Le lot 15, dont le terrassement est en cours, sera le premier à sortir de terre.

L'ÉDITO DU MAIRE

Après la livraison et l'ouverture du pôle éducatif Maryse-Bastié en septembre, la construction de nouveaux logements a démarré sur le « secteur Vassou » et d'autres chantiers s'installent en ce moment dans votre quartier, pour un début des travaux en fin d'année. Le renouvellement urbain se concrétise donc.

Cela engendre pour l'instant quelques contraintes, notamment celle d'emprunter de nouveaux cheminements piétons, parfois plus longs. Nous mesurons la gêne que cela peut représenter pour certain.e.s et les services de la Ville font tout leur possible pour apporter des solutions. Ainsi, des passages piétons et des feux intelligents vont être mis en place dans et aux abords du quartier ; par ailleurs, nous étudions actuellement les possibilités afin d'aménager un terrain de basket provisoire à proximité.

Je veux remercier le conseil citoyen du quartier qui est une vraie force de proposition. Depuis deux ans, il fait remonter les différents besoins et urgences aux élus et aux services municipaux. Comme vous le savez, ce conseil va être renouvelé prochainement ; j'espère que cela aura donné envie à un maximum d'habitant.e.s de s'impliquer dans la construction de l'avenir du quartier.

Car les fausses informations continuent de circuler par le biais de documents diffusés. Il y est par exemple écrit qu'il n'y a pas eu de concertation et de réunions dans le quartier. C'est bien entendu faux ! Je ne rappellerai pas les nombreux ateliers urbains sur le projet ni l'ouverture de la maison du projet le 30 juin 2017 qui mettait à disposition de nombreux supports d'information et qui devait accueillir les réunions indépendantes du conseil citoyen, des actions associatives

La sculpture qui se trouvait à l'angle de la rue Vassou et de l'avenue Lénine a été déplacée le 5 février à l'entrée de l'avenue du Colonel-Fabien.

et des permanences hebdomadaires pour renseigner les habitant.e.s. Malheureusement, cette maison du projet a été lâchement incendiée. Depuis septembre, les réunions et les permanences se tiennent donc dans la salle Maryse-Bastié, en plein cœur du quartier. Je vous invite vivement à vous y rendre le mercredi après-midi et à y poser toutes vos questions.

Les démarches avec l'Anru peuvent paraître longues, c'est pour cela que les élu.e.s du territoire d'Est Ensemble ont alerté l'Anru et l'État sur l'urgence des rénovations, comme la Municipalité l'a déjà fait à plusieurs reprises. Avec le conseil citoyen, qui avait interpellé le directeur général de l'Anru à l'occasion de l'inauguration du pôle éducatif, nous restons déterminés et vigilants pour que ce dossier avance le plus rapidement possible.

Corinne Valls
Maire de Romainville

Le quartier en ce moment

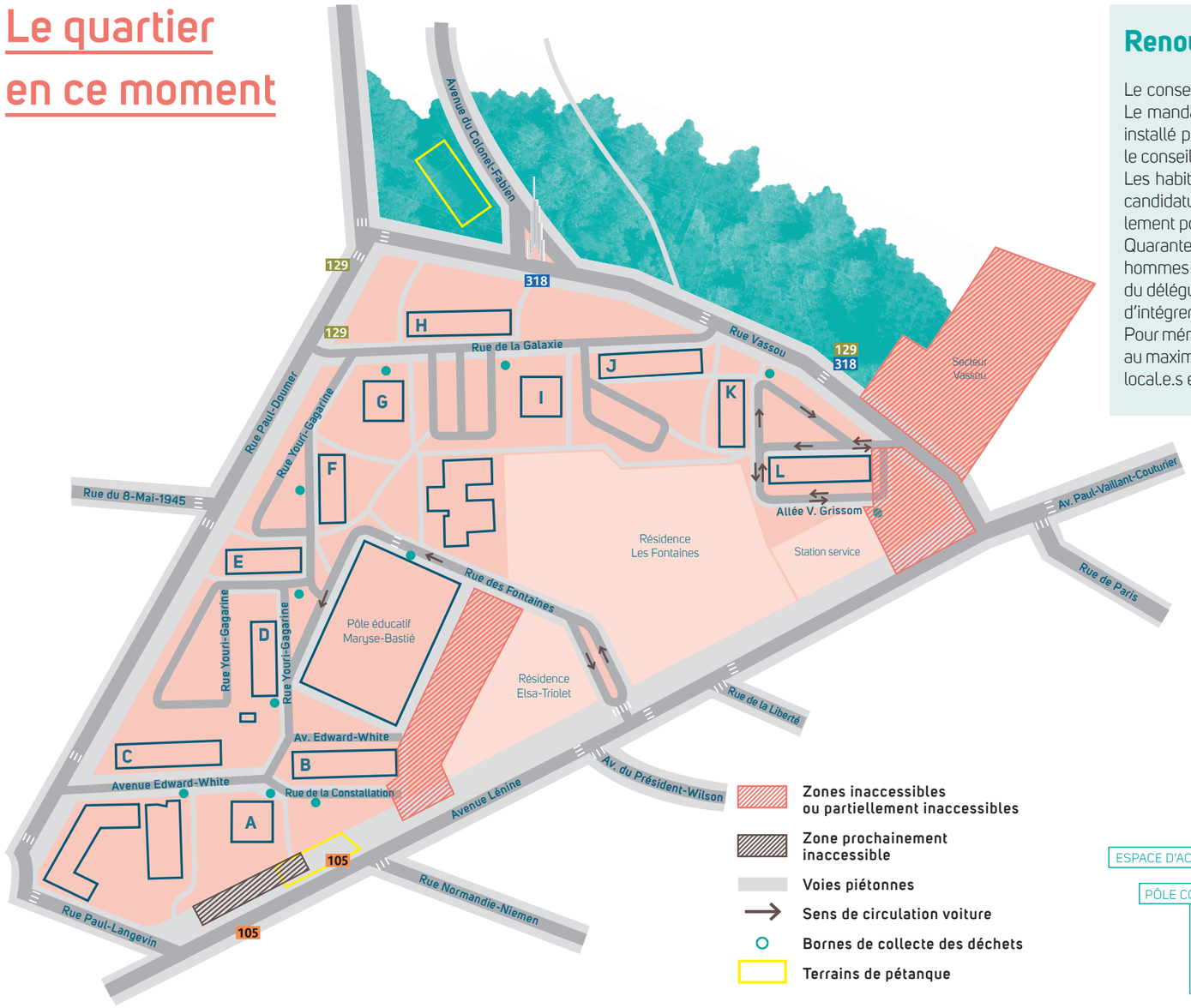

Renouvellement du conseil citoyen

Le conseil citoyen Youri-Gagarine a été créé par l'arrêté préfectoral du 16 février 2016. Le mandat des membres étant de deux ans renouvelable, un nouveau conseil va être installé prochainement, aussitôt qu'un arrêté préfectoral aura été publié. En attendant, le conseil citoyen actuel continue de fonctionner.
Les habitant.e.s du quartier avaient jusqu'au 28 février pour candidater. Des fiches de candidature ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres en janvier ; il était également possible de candidater en ligne.
Quarante personnes (dix femmes et dix hommes de plus de 30 ans et dix femmes et dix hommes de moins de 30 ans) ont par ailleurs été tirées au sort le 6 février, en présence du délégué du préfet et d'un huissier de justice ; elles ont la possibilité d'accepter ou non d'intégrer le conseil.
Pour mémoire, les conseils citoyens de Romainville comptent une trentaine de membres au maximum et sont composés de trois collèges : « habitant.e.s volontaires », « acteur.rice.s local.e.s et associatif.ive.s » et « habitant.e.s tiré.e.s au sort ».

POUR EN SAVOIR + SUR LE PROJET

- Venez poser vos questions lors des permanences assurées par la Ville le mercredi après-midi dans la salle d'activités du pôle éducatif Maryse-Bastié (entrée par la rue des Fontaines).
  Prochaines permanences : les 21 et 28 mars de 15h à 18h ; les 4 et 18 avril, les 2, 16 et 30 mai, les 13 et 27 juin de 15h à 19h.
- Consultez la rubrique « Grands projets » du site internet de la Ville.
- Contactez le conseil citoyen du quartier (conseilcitoyengagarine@gmail.com).

NOUVEAU CALENDRIER PRÉVISIONNEL

(mis à jour en février 2018)

Premier semestre 2018

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE SECTEUR VASSOU (LOT 15)

DÉCLASSEMENT ET DÉSAFFECTATION DES PARCELLES DES LOTS 3, 4, 6A ET 14

Deuxième semestre 2018

DÉMOLITION DE LA CRÈCHE (LOT 5)

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS (LOTS 3 ET 4)

ENTRETIENS DE RELOGEMENT POUR LES HABITANTS DU BÂTIMENT B

2019

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BÂTIMENTS (LOTS 5, 6A ET 14)

LIVRAISON DE 55 LOGEMENTS SOCIAUX ET 70 LOGEMENTS PRIVÉS (LOT 15) ET PREMIERS DÉMÉNAGEMENTS

2020

LIVRAISON DE 15 LOGEMENTS SOCIAUX ET 55 LOGEMENTS PRIVÉS (LOTS 3 ET 4)

LIVRAISON DU « CARRÉ JEUNES » (LOT 4) ET DE L'ESPACE D'ACTIVITÉS PARTAGÉ (LOT 3)

LIVRAISON DU PREMIER LOCAL COMMERCIAL (LOT 3)

DÉMOLITION DU BÂTIMENT B

DÉMARRAGE DE LA RÉHABILITATION DE LA TOUR A (FAÇADES, CAGES D'ESCALIER, PARTIES COMMUNES ET APPARTEMENTS)

2021

LIVRAISON D'UNE PARTIE DE LA RAMBLA ET DU DÉPOSE-MINUTE DU PÔLE ÉDUCATIF

LIVRAISON DE L'ESPACE DÉDIÉ À LA PETITE ENFANCE, D'UN JARDIN PUBLIC, DU CITY STADE ET DE LA SALLE DE SPORT MUNICIPALE (LOT 5)

LIVRAISON DE LOGEMENTS (LOTS 5, 6A ET 14)

1 nouveau pôle commercial

1 nouveau square

2 étapes du label ÉcoQuartier franchies (sur 4)

5 760 m² de rambla